BOLLÈNE (VAUCLUSE) UNE COMMUNAUTÉ D'HABITANTS À LA FIN DU XV° SIÈCLE

PAR

MARIE-FRANÇOISE LIARD

licenciée ès lettres

SOURCES

Parmi les nombreux documents originaux concernant Bollène à la fin du Moyen Âge, nous avons dépouillé dans les Archives du département de Vaucluse une cinquantaine de registres du fonds des notaires de Bollène (fonds Sabatier), les archives du collège Saint-Nicolas conservées dans la série D et des éléments des séries B, G et E familles. Dans les archives communales de Bollène, nous avons exploité un cadastre daté de 1499, les délibérations communales des années 1483 à 1495 (seules conservées pour le xve siècle) et le livre des émoluments de la communauté tenu à partir de 1446. Enfin, quelques sources ont été trouvées à la bibliothèque du musée Calvet à Avignon et à la bibliothèque Inguimbertine à Carpentras.

INTRODUCTION

PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE ET RAPPEL HISTORIQUE

Bollène, situé au nord-ouest du Vaucluse, à cinquante kilomètres d'Avignon et neuf de Pont-Saint-Esprit, dans la vallée du Lez, a d'abord été sous la coseigneurie de l'abbaye de l'Île-Barbe-lès-Lyon, prieur du monastère Saint-Martin de Bollène, et des comtes de Toulouse auxquels succédèrent les papes;

ceux-ci démembrèrent de l'Ile-Barbe le prieuré et les droits qui y étaient attachés et en dotèrent au début du xve siècle le collège Saint-Nicolas d'Annecy, nouvellement fondé à Avignon par le cardinal Jean de Brogny. Bollène (qui relevait de l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux) resta jusqu'à l'annexion du Comtat coseigneurie de ce collège et de la Chambre apostolique.

PREMIÈRE PARTIE

LA COMMUNAUTÉ

CHAPITRE PREMIER

BOLLÈNE ET SES SEIGNEURS

La papauté n'avait que des droits de justice, mais si l'on en croit un livre de comptes, Bollène constituait pour Saint-Nicolas, du moins les « bonnes années », une importante source de revenus dont elle affermait la perception. Mais son éloignement permit à la communauté d'accroître ses libertés, en particulier dans l'usage des cours d'eau auxquels l'irrigation et les moulins donnaient une grande importance.

CHAPITRE II

BOLLÈNE ET SES VOISINS

La nécessité (due surtout au développement de l'élevage) de préciser les limites encore fluctuantes entre territoires opposa Bollène aux localités voisines en conflits parfois violents et en longs procès où le parlement delphinal joua un grand rôle. Bollène confinait, en effet, au Dauphiné, au Languedoc et à une terre adjacente de Provence, à une époque où les rois de France émettaient des prétentions sur le Comtat.

CHAPITRE III

LA COMMUNAUTÉ, CENTRE D'EXPLOITATION COLLECTIVE DU TERROIR

L'extension de l'élevage provoqua également des dissensions à l'intérieur de la communauté entre cultivateurs et éleveurs, entre ceux qui voulaient réserver l'usage du territoire à ses habitants et ceux — particuliers par le biais de baux à mi-croît ou municipalité pressée par l'argent — qui y introduisaient du bétail étranger.

CHAPITRE IV

LES APPROVISIONNEMENTS ET LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA COMMUNAUTÉ

Les années de disette (surtout 1478 et 1498) la municipalité faisait la « visite » des blés et en importait pour le vendre aux habitants; mais elle chercha à se faire dispenser, surtout pour le jour du marché, du Vetum bladi, interdiction d'exporter prononcée par l'administration pontificale; des impôts de consommation, « rève » et « soquet », lui permettaient de contrôler le commerce de la viande et du vin.

CHAPITRE V

ENTRAIDE ET VIE RELIGIEUSE

L'assistance et la direction des hôpitaux et de la maladrerie relevaient entièrement de l'Aumône de la Charité, étroitement contrôlée par la communauté (puisque ses recteurs étaient des magistrats municipaux), surtout en temps de peste qui sévit à Bollène particulièrement en 1482, 1484, 1490, 1494, 1500 et 1505. L'effacement de Saint-Martin permit à la communauté de jouer un rôle important dans la vie religieuse.

CHAPITRE VI

LES MOYENS DE LA COMMUNAUTÉ

Administration municipale. — « Assemblée générale des chefs de maison », le parlement (qui exclut les femmes et les clercs) élit chaque année un conseil de vingt-quatre membres, un trésorier et deux syndics, charges qui jouissent encore d'un certain prestige.

Finances. — La taille (taille « au sou et à la livre » ou capage) et l'affermage des revenus de la communauté (principalemant ceux du territoire de Bauzon dont elle est seigneur) ne lui permettant pas d'équilibrer son budget, elle recourt à des prêteurs, surtout avignonnais, dont les Perussis.

DEUXIÈME PARTIE

LES HABITANTS

CHAPITRE PREMIER

LA VILLE

Dans la ville que domine le monastère Saint-Martin bâti sur la colline du Puy, le cadastre permet de distinguer des quartiers plus modestes (par exemple le Puy) que d'autres, surtout la rue principale (rue Droite) et la « Place carrée », où se tiennent marché et assemblées d'habitants.

CHAPITRE II

PEUT-ON ÉVALUER LE CHIFFRE DES HABITANTS ?

Le cadastre de 1499 dans son état initial compte 432 feux très inégaux, qu peuvent correspondre, étant donné le faible coefficient familial, à environ 2 000 personnes. Mais l'accroissement de la population signalé par les contemporains tient surtout à un apport extérieur.

CHAPITRE III

ÉTRANGERS ET IMMIGRÉS

L'immigration semble se faire à partir des localités voisines, du bas Dauphiné, du Vivarais et de l'Uzegeois, à un moindre degré d'autres régions (Forez, Bugey et Massif central, Savoie et Piémont); presque tous les domestiques, les valets, les apprentis et beaucoup de clercs viennent de l'extérieur. Les immigrés s'intègrent à toutes les couches de la population et une partie des familles nobles, tels les Pons, les d'Alauzier, les Ricci, ont gardé des liens avec leurs provinces d'origine.

CHAPITRE IV

ACTIVITÉS ET RESSOURCES DES HABITANTS

Un important artisanat urbain vit du travail de la laine et du cuir, que favorise la présence de cours d'eau et de plusieurs moulins à drap; on trouve déjà des tuileries. Les actes mettent surtout en évidence un rôle de marché local reliant les villages voisins du Comtat et du bas Dauphiné et redistribuant des marchandises venues par le Rhône, surtout d'Avignon. Mais on trouve quelques signes de relations plus lointaines, notamment avec Arles, portant sur du bétail et des céréales. Une route clandestine évitant les péages voisins semblait passer par Bollène, où un pont franchissait le Lez, qui ouvrait la route des Baronnies.

Mais agriculture et élevage (bovins, ovins, porcs, une place importante étant faite aux chevaux et aux mulets) constituaient pour beaucoup d'habitants leur principale occupation, pour les autres un travail d'appoint, une ressource complémentaire ou un placement.

CHAPITRE V

LA TERRE

D'après le cadastre de 1499 (dont le mode d'établissement diffère de celui des cadastres du Comtat de 1414), la surface emblavée occupe une place très importante par rapport aux autres cultures, vignes, oliviers (un propriétaire sur quatre en possède), chenevières, jardins, de médiocres dimensions, destinés essentiellement à la consommation locale. Le morcellement des terres est extrême. Les biens du prieuré ne semblent pas considérables. A côté d'une masse de petits propriétaires se sont constituées quelques grosses fortunes (dix propriétaires, qui souvent ne possèdent à Bollène qu'une partie de leurs biens, représentent le quart du montant total des estimations).

CHAPITRE VI

GROUPES SOCIAUX ET CLASSES SOCIALES

La famille. — Les liens familiaux restent à l'origine de la plupart des associations: fraternités artificielles (conclues en général avec un frère, un beaufrère ou un gendre), associations professionnelles (chez les artisans et surtout les marchands, comme les Clarmont, les Granet, les Chambaud, les Sazi, les Falcon, les Sahormin et les avignonnais Marche et Real) et même sociétés conclues pour des entreprises plus ambitieuses (moulins, fermes des revenus municipaux ou ecclésiastiques).

Richesse et vie sociale. — L'influence sociale, qui se fonde sur la fortune davantage que sur d'autres critères, est exercée par des membres de la noblesse, de certains corps de métiers (particulièrement les savetiers), des classes marchandes et des professions libérales (notaires et surtout apothicaires ont des activités fort étendues). Cette prépondérance s'appuie sur l'exercice des charges municipales (toujours réparties entre les mêmes personnages), les alliances matrimoniales (nombreuses entre Bollène et l'extérieur surtout chez les nobles et les marchands, mais aussi entre riches roturiers et certaines familles nobles perdues de dettes), et le prêt à intérêt sous ses formes multiples. Celui-ci (largement pratiqué par Saint-Martin) est aussi répandu que l'endettement à tous les niveaux de la société. La plupart des petits artisans et des ouvriers agricoles (beaucoup sont les deux à la fois) ont eu accès à la propriété, le bas de l'échelle sociale semblant représenté par des travailleurs venus de l'extérieur.

ANNEXES

Actes concernant notamment les revenus communaux, les péages de Lapalud et de Frémigière, le grenier à sel de Pont-Saint-Esprit. — Carte, tableaux et graphiques portant sur les mouvements de population et l'échelle des fortunes d'après le cadastre. — Plans de la ville et de la commune. — Appendice : Un moine de Saint-Martin, prieur de Saint-Romain-en-Viennois.